

Commune de BEAURIEUX 59062



Carte Environnementale



Pour information

PLAN

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbaine

Direction Départementale
des Territoires

et de la Mer du Nord

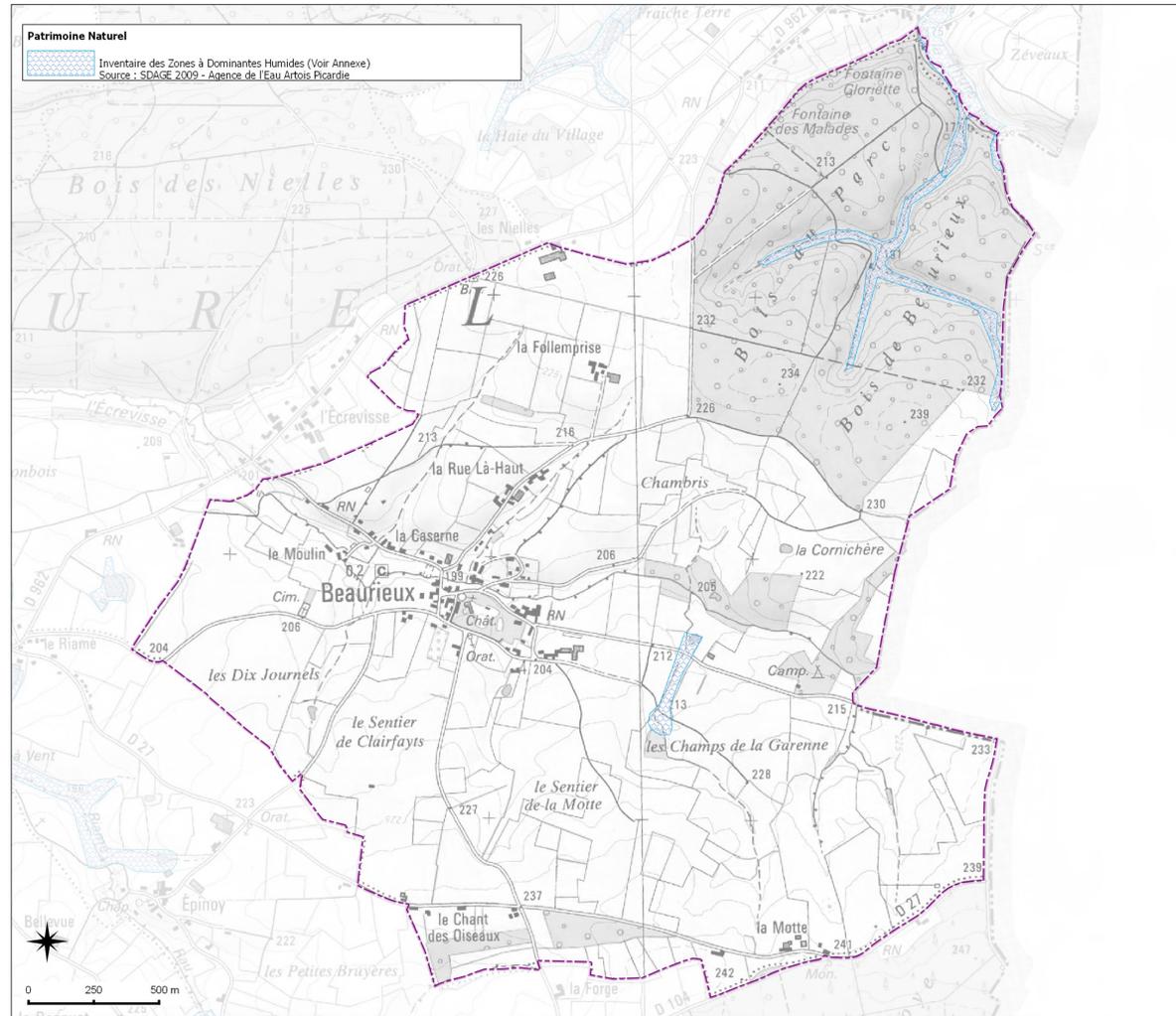
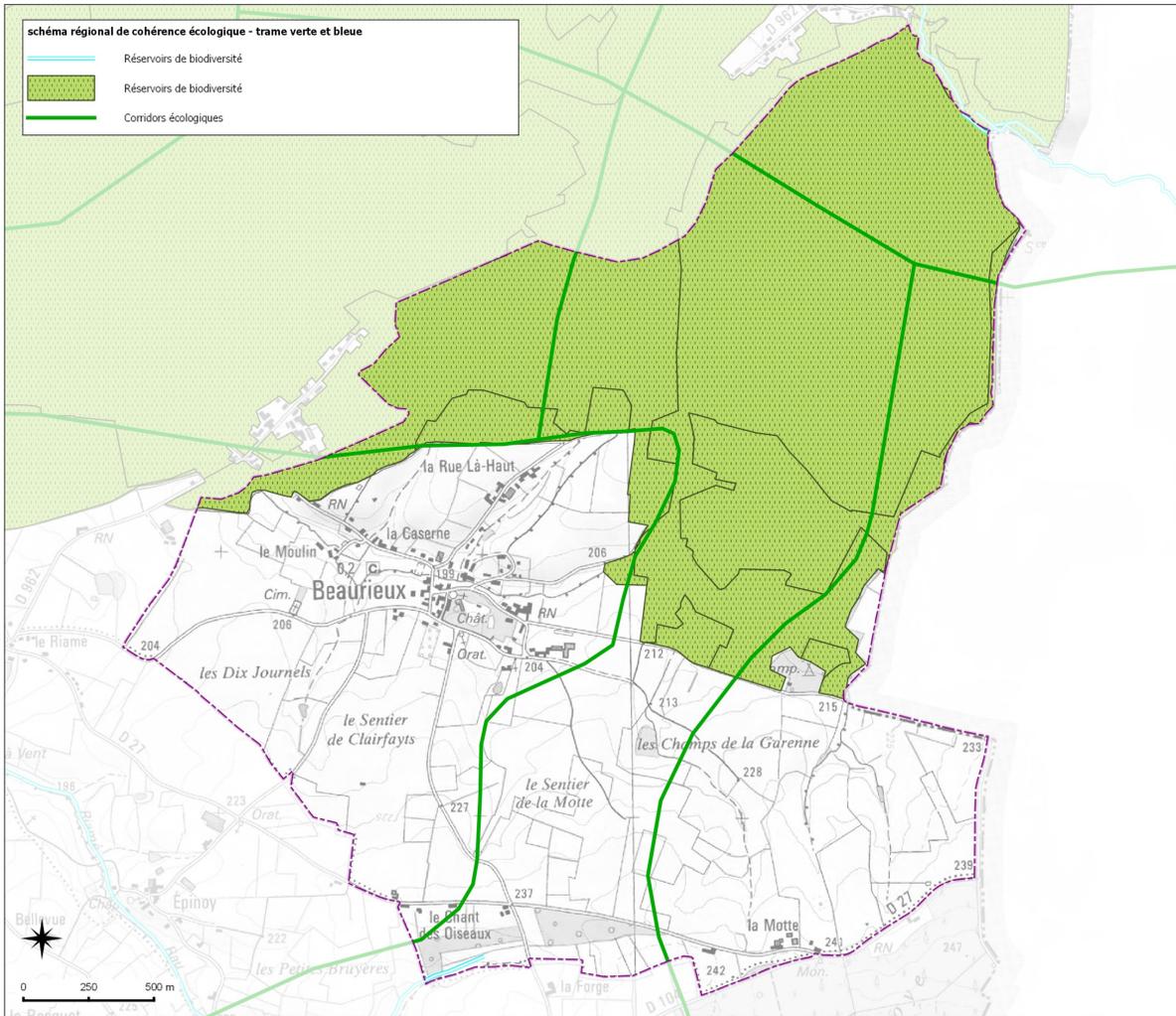
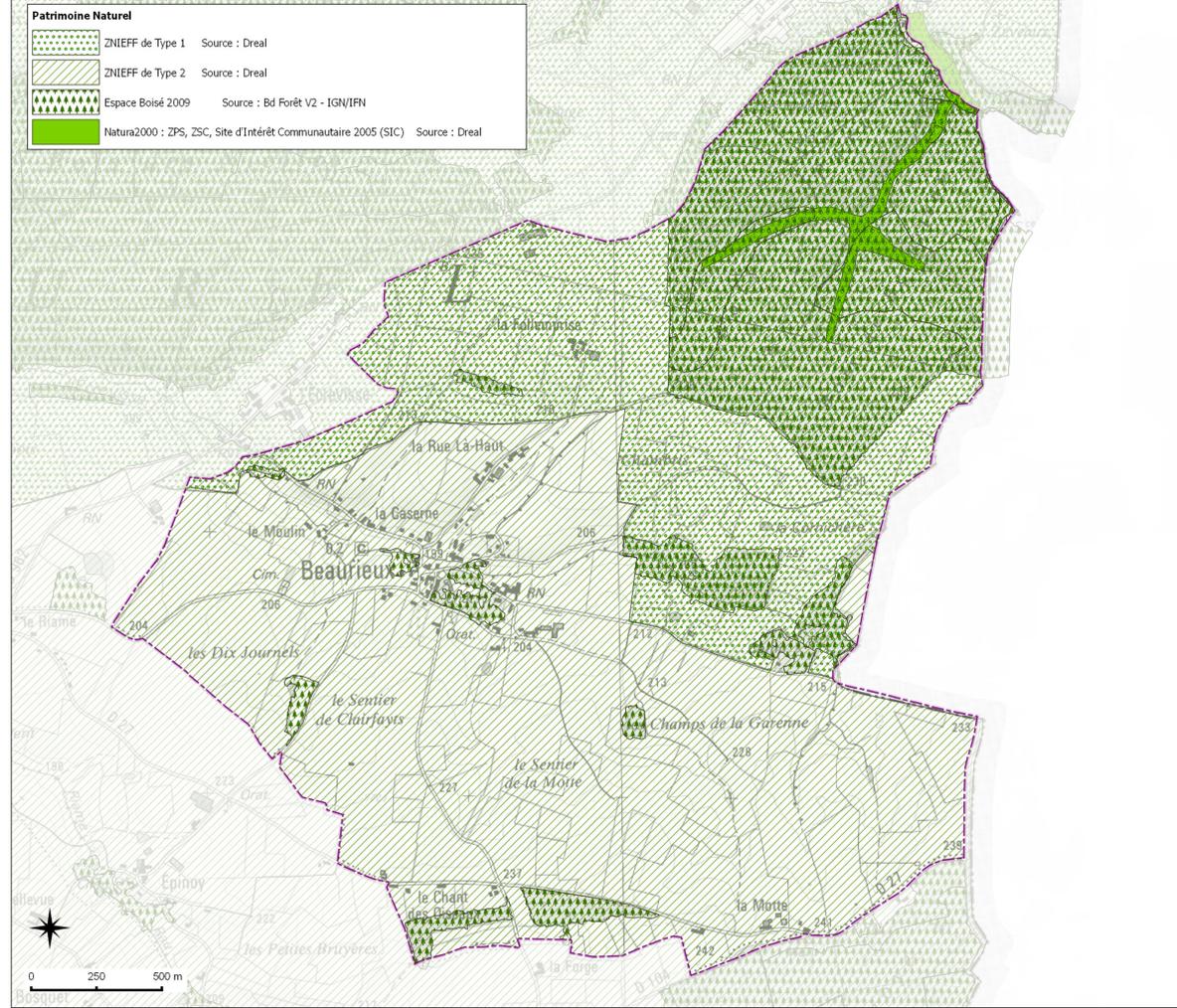
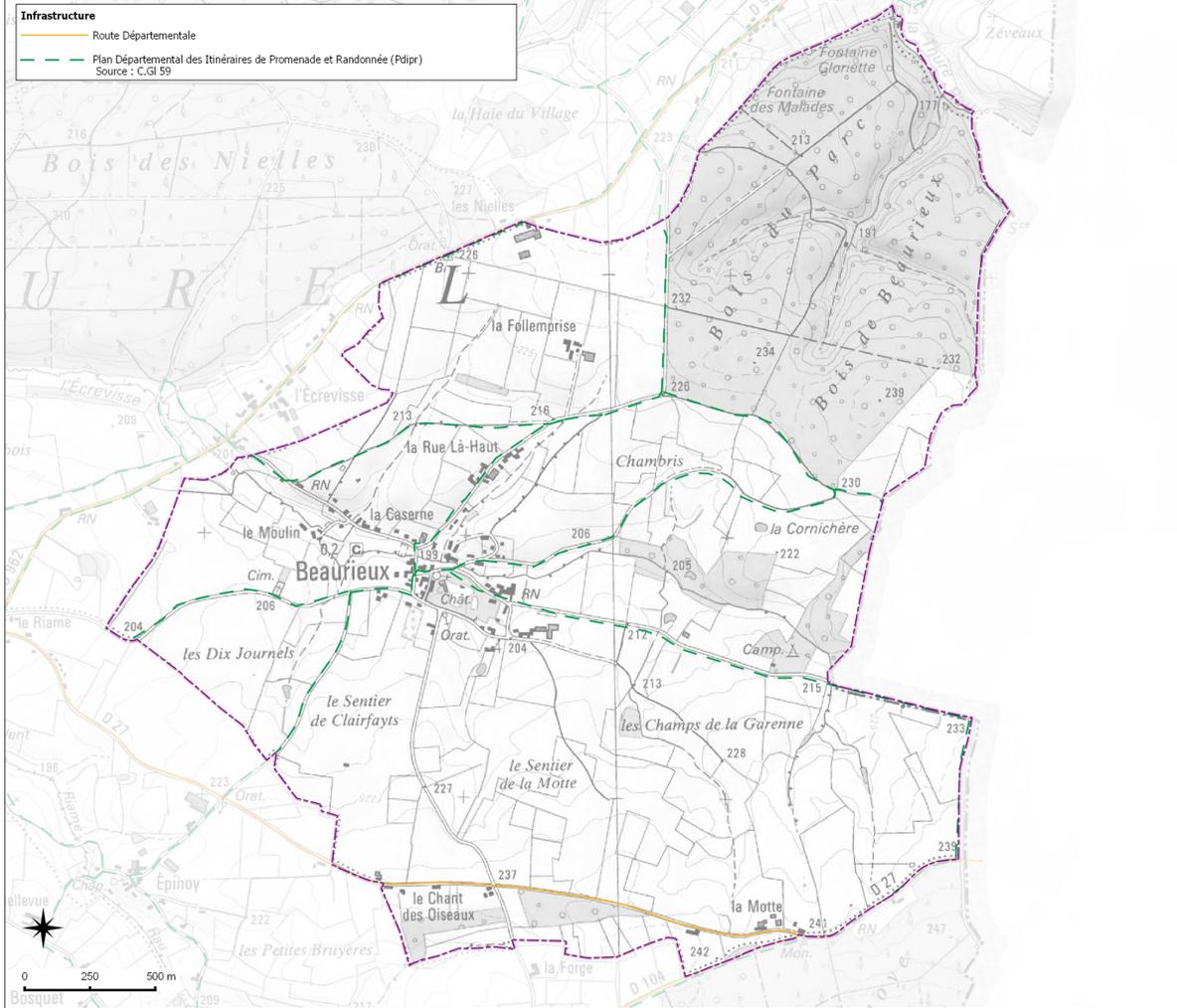
D.D.T.M 59

Date de mise à jour : 01/09/2015

Source : Géomatique Sudois
(C) Cadastre / PO - Dgfi
Email : ddtm.sud@nord.gouv.fr

LEGENDE

Contour de commune



Annexes

Zones à dominantes humides du SDAGE

Les documents d'urbanisme (PLU, PLU et cartes communales) et les actions admissibles dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en situation de rétrogradation sur la carte des zones à dominante humide - inventaire du SDAGE (carte de 2009) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE. La rétrogradation des Zones à Dominantes Humides du SDAGE (carte de 2009) est donc fixée à titre indicatif, et obéit à la collectivité afin de se rapprocher du SDAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservation.

(1) Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Znieff

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique Les objectifs sont la connaissance permanente ainsi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, leur fait et leur richesse de biodiversité soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables, ou à types de Znieff et soit caractérisés par la présence de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

- type I : secteurs de superficie en général faibles, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

- type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Inventaire Espace Boisé

Le référentiel géographique forestier de l'INRA est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Le BD Forêt est une base de données vectorielles de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.

Elaboré par photogrammétrie d'images en infrarouge couléurs de la BD ORTOFR, le BD Forêt est réalisé par entreprises départementales sur le territoire métropolitain.

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV8)

Outil d'aménagement du territoire, le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV8) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques.

Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à assurer sa permanence et restaurer ses capacités d'évolution et à la remettre en bon état des continuités écologiques.

Le SRCE-TV8 vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de s'adapter et de s'épanouir, de se reproduire, de se nourrir.

Le terme « SRCE » est complété de « TV8 » pour les zones forestières du Schéma en Région de l'Artois Picardie.

Le SRCE-TV8 du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 4 juillet 2014.

Natura 2000

Réseau écologique européen cohérent formé à l'heure par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Elles délimitent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Une section particulière au site Natura 2000 dans le Code de l'environnement précise le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art. R411-1, R412-1 du Code de l'environnement).

Elles sont issues de l'inventaire des Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) transmis à la commission en 2002 et 2005.

Sais Pollués

Le SPS est la base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Une décharge de site Pollués sont concernés par une servitude d'utilité publique (SUD).

Qu'est-ce qu'un site Pollués ?

Un site Pollués est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'activités de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque sérieux pour les personnes ou l'environnement.

Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques communes d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits dangereux, accidentels ou pas.

Zones de Renouvellement Urbain

Cartographie des nouveaux quartiers prioritaires arrêtée au 30/12/2014.

Face aux crises des basses couches des habitants, cette nouvelle cartographie met en lumière toutes les concentrations urbaines de pauvreté à travers le territoire.

Face aux crises des basses couches des habitants, cette nouvelle cartographie met en lumière toutes les concentrations urbaines de pauvreté à travers le territoire.

Face aux crises des basses couches des habitants, cette nouvelle cartographie met en lumière toutes les concentrations urbaines de pauvreté à travers le territoire.

Face aux crises des basses couches des habitants, cette nouvelle cartographie met en lumière toutes les concentrations urbaines de pauvreté à travers le territoire.

Face aux crises des basses couches des habitants, cette nouvelle cartographie met en lumière toutes les concentrations urbaines de pauvreté à travers le territoire.